

COMPTE-RENDU BILATERALE DRH-AT DU 29 JANVIER 2019

Les nouveaux élus au CTR Terre ont rencontré le Général HINGRAY, directeur de la DRHAT, avec des représentants de l'Administration.

Cet entretien a permis à vos élus, Sébastien BERNIER, Chantal CUGNET, Sandrine BERNIER-DELPORTE, d'aborder les points suivants :

- Embauche sous statuts : La CGT réclame toujours des embauches STATUTAIREs pour réaliser nos missions. Il est incompréhensible qu'une mission REGALIENNE de première importance : la défense de notre pays, soit effectuée par des contractuels !
- Volume d'avancement : la CGT a demandé une augmentation des volumes d'avancement de grade ou de corps pour l'intégralité des familles socio-professionnelles Ouvriers de l'Etat et Fonctionnaire. Une attention très appuyée a été faite sur la filière Administrative qui est particulièrement défavorisée selon nous.
- Recrutement 4139 : La CGT loin de s'opposer au recrutement 4139 a rappelé que ce ne devait pas être un mode de recrutement massif et qu'avant de recourir à cette possibilité il fallait que les responsables locaux respectent les procédures de parution sur la BNE et la Bourse Interministérielle des Emplois Publics (BIEP). Il ne doit pas y avoir de recrutement 4139 par facilité ou par connaissance !
- Notations des fonctionnaires (CREP) : La CGT demande que les Supérieurs Hiérarchiques Directs aient l'OBLIGATION de suivre la formation @LEARNING permettant d'acquérir les connaissances minimales pour réaliser le CREP des agents.
L'Administration a également confirmé que le SHD est celui qui donne les directives de travail au plus près de l'agent et non pas un chef de services sous peine de censure du juge administratif (annexe donnée avec le guide l'entretien 2015).
- Clause de revoyure des groupes IFSE (gr1/gr2 cat C) : Les travaux débutent et il est important que les personnels estimant que leur IFSE ne correspond pas à leurs postes fassent un recours pour une étude approfondie des cas.

Suite à des demandes des personnels, la CGT a apporté les revendications suivantes :

- Carte de circulation SNCF « famille » : Ces cartes à destination des familles de militaires viennent de bénéficier d'amélioration. Nous avons demandé que les personnels civils puissent posséder une carte de circulation équivalente. L'Administration oppose un refus du fait des différences de statuts.
- Prime de camps : Certains camps d'entraînement de l'Armée de Terre octroient une indemnité supplémentaire (« prime de camps ») du fait d'une situation géographique défavorisée.
Nous avons demandé au Directeur une prime équivalente pour les personnels civils.
L'Administration a reçu cette demande en estimant qu'elle n'était pas infondée.
Nous porterons cette revendication lors du CTR Terre de mai.

La CGT a pu s'exprimer franchement sur des sujets de fonds et de forme avec l'administration et reste la voix de VOS REVENDICATIONS ! N'hésitez pas à contacter vos élus : Sébastien BERNIER, Chantal CUGNET, Mickael MATHIEU, Sandrine BERNIER-DELPORTE.